

Le Prix Suez-Institut de France récompense deux projets destinés aux pays en développement

Dossier de la rédaction de H2o
July 2018

À

Lancé en 2009 par l'Institut de France et la Fondation Suez, le Prix Suez-Institut de France récompense des projets et des innovations favorisant l'accès aux services essentiels (eau, assainissement et gestion des déchets) dans les pays en développement. Ces projets doivent avoir prouvé leur utilité, leur faisabilité et leur durabilité, afin qu'ils puissent servir au plus grand nombre. Leur récipacibilité est également un critère de sélection. Jean-Louis Chaussade, directeur général de Suez, et Xavier Darcos, chancelier de l'Institut de France, viennent ainsi de récompenser deux lauréats parmi les 37 projets réalisés. Le prix Accès aux Services essentiels, d'un montant de 50 000 euros, a été remis à l'association marocaine Dar Si Hmad pour le développement, l'éducation et la culture au Maroc pour son projet de collecte d'eau de brouillard. Ce projet s'appuie sur une nouvelle technologie de CloudFishers (filets "attrape-nuages") qui collecte l'eau de brouillard, la stocke puis la filtre pour approvisionner des hameaux situés dans les territoires du Haut-Atlas dans le sud-ouest marocain, se trouvant en situation de stress hydrique. Le projet inclut la formation des habitants et le partage des savoir-faire en adduction et en installation des filets. Près de 1 200 personnes ont d'ores et déjà accès à l'eau produite grâce à ces filets et la consommation quotidienne par personne est passée de 7 à 26 litres. Grâce à ce dispositif, les femmes libérées de la corvée d'eau, économisent 3 heures et demie par jour. Certaines d'entre elles bénéficient d'une formation pour la maintenance des infrastructures de collecte et de distribution. Le prix Entrepreneurat social, également de 50 000 euros, a été remis au groupement de startups franco-ivoirien C+Propre-Coliba proposant un "projet digital de gestion des déchets ménagers 100 % sur mobile". Les habitants d'Abidjan commandent via une application mobile des sacs spécifiques et identifiables destinés à collecter et à trier certaines catégories de déchets. Le système encourage le tri par les ménages grâce à un système de récompenses (cités télénphoniques, produits de base, produits de beauté etc.). L'application intègre également un service de géolocalisation permettant une collecte optimisée, réalisée par des personnes issues du secteur informel.

"L'innovation est essentielle pour répondre aux défis de l'accès aux services essentiels dans les pays en développement. C'est un levier déterminant pour atteindre plus rapidement les Objectifs de Développement Durable que se sont fixés les Nations Unies et auxquels la Fondation Suez contribue. Avec l'Institut de France, nous avons souhaité distinguer et faire connaître des initiatives en faveur de l'accès aux services essentiels, ouvertes et récipiables, afin qu'elles puissent être diffusées dans les pays en développement. Pour cette édition, nous nous fâchons de l'esprit d'innovation et dont font preuve les associations et ONG que nous avons le plaisir d'accompagner", a déclaré Jean-Louis Chaussade, directeur général de Suez. Pour Xavier Darcos, chancelier de l'Institut de France : "En presque dix ans de partenariat avec la Fondation Suez, nous avons aujourd'hui suffisamment de recul pour mesurer l'importance de ces prix pour les lauréats : plus qu'un coup de pouce, nous constatons l'effet de levier qu'ont ces distinctions sur leur projet. L'Institut de France est heureux de contribuer aux cités d'un grand groupe français de renommée internationale à encourager des initiatives adaptées aux contextes particuliers des pays en développement."

À

À